

Cahiers d'Antibes n°14

Bien qu'étant seulement unie au royaume de France, la Provence perd rapidement ses libertés, ses droits et avantages.

Pour Antibes cette union est importante car la ville devient la première place forte avant le Var (fleuve). Cette fonction militaire vaudra au pays antibois de connaître les vicissitudes des guerres avec l'afflux des troupes armées. Une nouvelle fois exactions, pillages, ravages vont se succéder jusqu'à la Révolution.

Bien sûr ces années noires seront entrecoupées de moments de répit qui permettront à nos ancêtres de poursuivre le développement de notre pays.

Dès 1550, l'emprise du pouvoir royal sur la Provence se met en place, pour cela le roi trouve des provençaux dévoués qui, en faisant allégeance, obtiennent des pouvoirs de plus en plus grands.

Un gouverneur de Provence est nommé. Il vient doubler et surveiller le sénéchal qui était le chef traditionnel de l'administration et de la justice.

Le trésorier et la chambre des comptes sont aussi créés. Cela réduit les attributions de l'ancien conseil. La sénéchaussée de Grasse dont dépend le pays antibois est créée en 1574.

A partir de ce moment, la mainmise royale sera totale : juges, viguier, amirauté seront nommés par la puissance royale. L'outil qui servira de ciment à cette concentration des pouvoirs sera la substitution du français au provençal dans tous les actes officiels et dès le 16^e siècle dans les délibérations communales.

Donc la langue française est présente dans les actes courants depuis quatre siècles seulement !

A l'époque, le français étant une langue étrangère, seule la partie la plus haute de la classe dirigeante le parle. Conséquence de cette domination du français à partir de 1572 Antibes sans « s » remplace Antiboul. Le « s » a été ajouté par pur parisianisme comme le dit Dor de la Souchère ou tout simplement un scribe a exagéré le crochet de la dernière voyelle !

Cette annexion, car c'est de cela dont il s'agit, a été facilitée par l'inertie du peuple, les hommes et les femmes qui vivaient à Antibes mais surtout à Biot et à Vallauris, étaient pour la plupart des enfants d'immigrés. Biot et Vallauris avaient été sauvés de la disparition pure et simple à la fin des années 1400 par l'arrivée d'immigrés des provinces de Gênes et Vintimille.

Pas d'Hortefeux ni de Besson chassent ces familles. Les terres sont partagées en lots égaux et répartis. Comme toujours, les immigrés font les travaux les plus durs, les plus ingrats. Ils amènent avec eux des produits « exotiques » comme les oranges.

Ces familles ont beaucoup d'enfants et les terres sont partagées jusqu'à l'émiettement. Pour contrer cette dispersion, la création des cultures en restanques s'impose. C'est la création de la poterie, des pignates, avec les « terriers » profonds, véritables gisements de terre glaise dont certains sont encore visibles en plein Sophia-Antipolis.

Plus les petites gens produisent, créent, travaillent durement plus l'autorité, représentants royaux, clergé, templiers, augmentent les ponctions, les taxes et les autres impôts, droit pour pêcher aux îles de Lérins, droit de salage, pourcentage sur les cultures, les troupeaux, le bois. La résistance du peuple n'est pas sans succès avec l'obtention de foires franches, de productions vinicoles importantes sans ponction régionale.